



## Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, chers habitants,

Nous vivons une année bien particulière et inédite, parsemée d'aléas et de contretemps !

La vie sociale et associative est bousculée, nous devons faire avec et, malheureusement les activités et festivités nous sont interdites pour une durée indéterminée.

Pourtant malgré toutes ces contraintes, avec le conseil municipal, nous avançons dans nos projets annoncés dans notre « Profession de foi ».

Je vous propose de prendre connaissance, dans ce bulletin, de nos dernières délibérations et vous informons de l'encours de nos projets majeurs.

**Sylvain Gloriot**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **ASSOCIATION DES 4 VALLEES ONT ETE NOMMEES :**

Titulaire Madame Danièle SENDEL      Suppléante Madame Claire LOYAL

### **FIBRE**

La Fibre, dont l'installation et le raccordement dépendent de la Région Grand Est ainsi que du Conseil Départemental des Vosges, devrait arriver à Saulxures après que les coffrets et poteaux soient installés.

**CES TRAVAUX NE DEPENDANT PAS DE NOUS**

**NOUS NE SOMMES PAS EN MESURE DE VOUS DIRE QUAND CELA POURRA ETRE FONCTIONNEL.**

### **PECHE**

La saison de pêche prendra fin le **31 Octobre 2020**.

Il y aura un **ENDURO les 23/24/25 Octobre** (voté par le Conseil)

Compte tenu de la très faible participation aux dernières pêches de nuit, le Conseil décide de ne pas en accepter une nouvelle.

## Compte rendu de Séance du Jeudi 17 Septembre 2020

L'an 2020 et le Jeudi 17 Septembre 2020 à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de GLORIOT Sylvain Maire

**Présents** : M. GLORIOT Sylvain, Maire, Mmes : LOYAL Claire, PATARD Sandrine, SENDEL Danièle, Melle BRIGUÉ Coralie, MM : BOIVIN Richard, GAUTHIER Dimitri, GOLE Pascal, LOMON Michel, LOMON Mickaël

Excusé(s) ayant donné procuration : M. COLLIOT Sébastien à M. GLORIOT Sylvain

### **E VENTE DES GRUMES FACONNEES ET PARTAGE EN NATURE DES AUTRES PRODUITS (GRUMES AFFOUAGERES)**

Le Conseil Municipal fixe comme suit la destination des produits des coupes des parcelles 5 figurant à l'état d'assiette de l'exercice 2020

- Vente des grumes façonnées au cours de la campagne 2020-2021
  - Partage en nature des autres produits (houppiers et petits bois) entre les affouagistes.
- fixe le délai unique d'exploitation façonnage et vidange des bois partagés en affouage au 15/09/2021 (A l'expiration de cette date, les affouagistes pourront être déchus de leurs droits).  
Fixe le montant de la taxe d'affouages à 50 €

### **CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE D'ARCHIVAGE ITINERANT**

Après présentation du service d'archivage itinérant du Centre de Gestion des Vosges, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion correspondante.

### **GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE DE GAZ ET D'ELECTRICITE 2021/2022**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004, les marchés de l'électricité et du gaz naturel sont ouverts à la concurrence. Cette ouverture, d'abord concentrée sur les consommateurs professionnels, s'est élargie au 1<sup>er</sup> juillet 2007 à l'ensemble des consommateurs.

En conséquence, il y a lieu de sélectionner et signer uniquement les contrats de fourniture d'électricité et de gaz naturel en offres de marché.

En ce qui concerne les personnes publiques, elles doivent recourir, pour leurs besoins propres, aux procédures prévues par le Code de la Commande Publique afin de sélectionner leurs prestataires, ainsi que le rappellent les articles L.331-4 et L.441-5 du Code de l'énergie.

Une proposition de groupement

Devant la nécessité de créer des appels d'offres et l'opportunité d'une mutualisation avec les autres obligés, le Grand Nancy a organisé depuis 2015 des achats groupés ouverts à toutes les collectivités et intercommunalités des quatre départements lorrains.

Le conseil municipal :

- Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergie, coordonné par la Métropole du Grand Nancy en application de sa délibération du 8 mars 2019.
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération et à signer les formulaires de participation des marchés proposés.

#### **DECISION MODIFICATIVE BUDGET FORET**

La vente groupée SIAT BRAUN du 03 juillet 2017 ayant été prise en charge 2 fois, tires 60/2017 et 1/2018, Le Conseil Municipal augmente les crédits au compte 673 pour un montant de 1400 €

Ils seront prélevés sur le compte 61524.

#### **NOMINATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT POUR L'ASSOCIATION DES 4 VALLEES**

A la demande de l'Association des 4 vallées, sont nommées comme

Déléguée titulaire : Danièle SENDEL et Déléguée suppléante : Claire LOYAL

#### **SUBVENTION URGENCE LIBAN**

Suite à la demande des pompiers humanitaires du GSCF qui s'engagent auprès des Libanais à la suite de l'explosion du 4 août 2020 en apportant une assistance aux victimes et souhaitant un envoi complémentaire de matériels ; Le Conseil Municipal décide d'octroyer un soutien de 100 €.

Un virement de crédits est nécessaire dans le budget communal :

- + 100 € à l'article 6574
- 100 € à l'article 615232

A la majorité (pour : 6 contre : 5)

#### **PARTAGE EN NATURE DE LA TOTALITE D'UNE COUPE EXPLOITATION PAR LES AFFOUAGISTES**

Le Conseil Municipal fixe comme suit la destination des produits des coupes de la parcelle 23 figurant à l'état d'assiette de l'exercice 2020. :

- Partage en nature de la totalité des produits sur pied entre les affouagistes.
- fixe le délai unique d'exploitation, façonnage et vidange des bois partagés en affouage au 15 septembre 2021 (A l'expiration de cette date, les affouagistes pourront être déchus de leurs droits).
- fixe le montant de la taxe d'affouage (montant forfaitaire) à 50 €

#### **COUPE EN PORTEFEUILLE**

Pour des raisons de crises économiques et sanitaires, le Conseil Municipal fixe comme suit la destination des produits des coupes des parcelles 9-11-24, figurant à l'état d'assiette de l'exercice 2020-2021 Report à un exercice ultérieur.

## **VENTE DES GRUMES FACONNEES VENTE SUR PIED DES AUTRES PRODUITS A UN PROFESSIONNEL**

Le Conseil Municipal fixe comme suit la destination des produits des coupes des parcelles 5, 18 et 31 figurants à l'état d'assiette de l'exercice 2020

Vente des grumes façonnées au cours de la campagne 2020-2021

Vente sur pied des autres produits (houppiers et petits bois) à un professionnel

Le Conseil Municipal laisse à l'Office National des Forêts le soin de fixer les découpes dimensionnelles.

## **VENTE DES GRUMES FACONNEES VENTE SUR PIED DES AUTRES PRODUITS A UN PROFESSIONNEL**

Le Conseil Municipal fixe comme suit la destination des produits des coupes des parcelles 13, 15r et 25 figurants à l'état d'assiette de l'exercice 2021 :

- Vente des grumes façonnées au cours de la campagne 2021-2022
- Vente sur pied des autres produits (houppiers et petits bois) à un professionnel

Le Conseil Municipal

- laisse à l'Office National des Forêts le soin de fixer les découpes dimensionnelles.

## **PARTAGE EN NATURE DE LA TOTALITE D'UNE COUPE EXPLOITATION PAR LES AFFOUAGISTES**

Le Conseil Municipal fixe comme suit la destination des produits des coupes de la parcelle 22 figurant à l'état d'assiette de l'exercice 2021. :

- Partage en nature de la totalité des produits sur pied entre les affouagistes.
- Fixe le délai unique d'exploitation, façonnage et vidange des bois partagés en affouage au 15 septembre 2021 (A l'expiration de cette date, les affouagistes pourront être déchus de leurs droits).
- fixe le montant de la taxe d'affouage (montant forfaitaire) à 50 €

En mairie, le 24/09/2020 Le Maire  
Sylvain GLORIOT

## QUELQUES EXPLICATIONS SUR LE SUIVI DES PROJETS ANNONCES DANS NOTRE PROFESSION DE FOI

### HABITAT ET URBANISME

#### Maison Sylvestre

La commission d'urbanisme souhaite étudier avec l'architecte Stéphane Deloy les 2 options qui se présentent :

Soit sauvegarder la maison principale, en bon état de conservation pour préserver l'identité patrimoniale de la « Grande Rue. »

Soit démolir l'ensemble du bâti.

Ces 2 options vont être chiffrées, et le conseil décidera quel est le projet « le mieux disant », sachant que les subventions sont déjà accordées.

Nous attendons également le calendrier des différentes étapes proposées par le Cabinet d'Architecture :

Désamiantage et « traitement des résidus de plomb » de la maison Sylvestre, intervention du géomètre. Étude et Bornage des terrains à bâtir, pour valoriser le nombre de lots. Abattage et dessouchage des arbres sur les terrains à lotir.

Installation des réseaux (enfouis), voirie, aménagement paysager etc...

#### Maison d'Assistance Maternelle (MAM)

Le Maire et le Conseil Municipal souhaitent bâtir un pavillon sur le dernier lot du lotissement « Clos du Lavoir » (côté Grande Rue).

Cette maison composée de 3 chambres, salle de bain, pièce à vivre - cuisine, terrasse et jardin, parking recevrait les enfants.

Si un jour la MAM devait cesser de fonctionner, la commune aurait la possibilité de louer ou de vendre le bien.

Cette opération est donc sans risque financier.

### MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET TRAVAUX REALISES

- Le ravalement de la Mairie est terminé ainsi que son éclairage en Led, aux couleurs du drapeau National, comme le Monument aux Morts.
- Les 2 garages, rue canelle sont en cours de construction par les employés communaux.
- Église : Remise en peinture de la porte d'entrée

- Le patrimoine funéraire, autour de l'église a également été nettoyé et restauré et la belle épitaphe sur la tombe des De Prautois est à nouveau lisible :

« **Béni soit celui qui a mis l'espérance sur les tombes et dont la miséricorde nous permet de croire qu'il n'y aura pas pour nous d'éternelle séparation. »**

Nicolas François de Neufchâteau

- L'ossuaire communal est à présent installé, proche du jardin du souvenir et du columbarium. Y est inscrite l'épitaphe : « **Ne meurt que celui qu'on oublie** »
- Toujours au cimetière, nous procédons au nettoyage et à l'entretien de la petite chapelle.

- Le clocher

Par délibération du 17 -09 (voir ci-dessus) et après étude des travaux à envisager les demandes de subventions sont envoyées. Il faudra lancer les appels d'offres pour un échafaudage conséquent de 47 mètres de hauteur, les travaux de plomberie-zinguerie ainsi que pour le nettoyage en hydro-gommage des pierres.

Nous commencerons les travaux lorsque nous aurons obtenu l'autorisation des instances concernées. ....

- La citerne de récupération des eaux pluviales de 5000 litres est installée dans le jardinet de la Mairie. Avec celle de la salle des fêtes nous disposons d'une réserve de 10 000 litres pour l'arrosage.

## **TRAVAUX D'EQUIPEMENTS, MODERNISATION ET AMENAGEMENT DES RESEAUX ET DE L'ESPACE PUBLIC :**

Suite aux dernières informations reçues par le Syndicat d'électricité des Vosges le Maire et son Conseil Municipal lors de la réunion du 17 09 2020 décident de lui confier ce long chantier « **d'enfouissement** », qui se divisera en plusieurs tranches, des lignes électriques et réseaux secs.

Nous profiterons des « tranchées » de la voirie, le moment venu, pour améliorer et rénover notre réseau d'eau et d'assainissement.

En toute fin de chantier nous **réaménagerons** l'espace public pour faciliter les déplacements des habitants et embellir le village.

Sachez :

**Que la durée d'instruction du dossier par les différents services administratifs peut s'étaler sur une période de 8 à 24 mois avant que nous soyons autorisés à procéder aux premiers travaux.**

**Que cet énorme et long chantier est piloté dans son entier par le Syndicat.**

Les lignes déjà enfouies sont :

RUE DE LA CROIX (POUR PARTIE)  
RUE CEZANNE  
RUE GRANDJEAN  
RUE CHANTERELLE  
RUE SAINTE BARBE

CHEMIN SAINT MARTIN  
LE VIEUX CHEMIN  
CHEMIN D'OUTRANCOURT

Les lignes à enfouir :

RUE DE LA CROIX (POUR PARTIE)  
GRANDE RUE  
RUE CANELLE  
RUE DE L'EGLISE

RUE DU FAUBOURG  
RUE DES VIGNES  
PETITE RUE  
RUE DU CHATEAU

## COMMUNICATION

En plus de ce bulletin papier dont nous poursuivrons la publication, la commission communication a choisi de travailler avec L'entreprise **WEB STUDIO PRODUCTION** de Neufchâteau dirigée par Monsieur Philippe Lhuillier pour la conception, la réalisation et mise en service du futur site Internet de la Mairie de Saulxures les Bulgnéville.

Actuellement la commission communication rédige les différentes rubriques du site. Étudie la personnalisation graphique, le contenu des publications ainsi que les illustrations et photographies.

**Nous espérons procéder à la mise en service du site en toute fin d'année 2020.**

## CULTURE ET LOISIRS

### **JEUX ET COMPAGNIE**

La commission souhaite offrir aux habitants des après-midi « **jeux et compagnie** » dans la salle, au rez de chaussée de la Mairie, nommée Salle Mougénot.

Comme nous le savons tous il est difficile d'organiser en ces jours si particuliers des animations, même en nombre restreint.

En raison des conditions sanitaires, il est possible actuellement de réunir des groupes de 10 personnes masquées maximum dans un lieu clos.

Si vous deviez être plus nombreux, nous organiserions 2 groupes en suivant les directives gouvernementales.... Nous avancerons au fur et à mesure.

Pour être positifs et ajouter un soupçon de joie et de convivialité, nous pensons que le jeudi pourrait vous convenir. Nous comptons sur vous pour nous faire connaître vos idées et vos envies !

Des jeux de cartes et tapis seront mis à disposition tels que Tarot, « Compositio », « Scrabble », Triomino, Dames ou tous autres jeux ...

La salle ouvrirait de 13h 30 /14h jusqu'à 18h

Pour les petites pauses gourmandes, une bouilloire, une machine à café, ainsi que le frigo seront mis à disposition. Pour rompre avec l'isolement, rien de tel que quelques jeux et sourires (derrière les masques) pour tisser et entretenir des liens amicaux ! vivement la fin de l'épidémie.

Pour informations et questions vous pouvez joindre :

**Madame Danièle SENDEL au 06 75 86 75 56**

## **LES JOURNEES DU PATRIMOINE du 19 et 20 septembre 2020**

Pour l'occasion, la commission Culture et Loisirs a organisé une exposition ayant pour thème : l'église et sa création ainsi que sa restauration, les 3 cloches et les vitraux, l'histoire de son Saint patron Saint Martin.

Gilbert Janvre, Maire Honoraire et son épouse Christine, nous ont fait l'honneur de leur présence à l'ouverture de l'exposition.

Christine a soutenu notre démarche en nous confiant le fruit de ses recherches et de son travail.

Nous les remercions chaleureusement, tout comme nous remercions ceux qui se sont déplacés, parfois de loin, pour redécouvrir notre patrimoine et les nombreuses anecdotes qui s'y attachent.



# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Intégrer le conseil des jeunes de Saulxures-les-Bulgnéville c'est avoir la parole, participer à la vie du village et apprendre la citoyenneté. Tout enfant ou adolescent **de 10 à 17 ans**, habitant au village peut candidater pour devenir, pendant 2 ans, le porte-parole de sa génération.

Une fois élus, les conseillers pourront créer des projets pour le village : réalisation d'embellissement du village, créer des événements (fêtes, spectacle, animation, musique...) **et exprimer toutes les idées qu'ils auront pour participer à la vie de Saulxures.**



Des débats, des délibérations, des projets, des votes, tout comme le conseil municipal des adultes, voilà une belle expérience de la citoyenneté !

Les réunions du conseil des jeunes seront d'au moins 1 fois par trimestre et, en fonction des projets et des envies de nos jeunes conseils, pourront être plus fréquentes.

Pour rejoindre le conseil municipal des jeunes, chaque enfant, avec l'accord de ces parents bien sûr, doit avertir **la mairie** de son envie de participer. Comme le conseil des adultes, celui des enfants sera de 11 participants maximum (et ne sera mis en place qu'avec un minimum de 6 participants). S'il y a plus de 11 volontaires, il y aura une élection.



**Les candidats peuvent s'inscrire, au plus tard, jusqu'au 23 octobre 2020.**

**Participe à la vie de ton  
village, viens t'inscrire !**

## LES ASSOCIATIONS



### LE RACING CLUB DE SAULXURES LES BULGNEVILLE RCSB



Après une longue interruption liée à l'épidémie, le RCSB a repris le chemin du stade avec les précautions sanitaires qui s'imposent.

#### L'équipe :

ANTOINE Julien

AUBRY Kevin

BELEYME Joël

BELEYME Yannick

BIQUET Valentin

CUNY Christophe

DISPOT Romain

DROUVOT CHANNAUX Théo

GAUTHIER Dimitri

GAUTHIER Geoffrey

GEANT Sullivan

LEGENDRE Guillaume

MARLIERE Aymeric

MAULBON David

OUDOT Aurélien

POIROT Adrien

POUADE Adrien

SINOT Emeric

RKHISS Abdelhar

THOMAS Aurélien

ZITOUNI Abderrahma

#### Les Dirigeants

GAUTHIER Dimitri

BELEYME Yannick

LOMON Michel

DROUVOT Gregory

LASSALE Pauline

RKHISS Émilie

SENGEL Georges

SENGEL Danièle



**DEVENEZ LES SUPPORTERS DU RCSB ET VENEZ LES SOUTENIR  
LE DIMANCHE À 15H AU STADE !**

11 OCTOBRE 2020

RCSB

GIRONCOURT AS 2

1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2020

RCSB

VAL DE SAONE US

15 NOVEMBRE 2020

RCSB

BUL/CONTREX/VIT 3

7 MARS 2021

RCSB

CHARMOIS L ORGU FC

30 MAI 2021

RCSB

AUTREVILLEHARMON ESP

21 MARS 2021

RCSB

LAMARCHE USÉ

18 AVRIL 2021

RCSB

COUSSEY ASL2



## SAULXURES ANIMATION



Madame Ludivine **MENJOZ** informe que les activités de l'association reprendront en 2021 et qu'un calendrier des évènements paraîtra prochainement.



## ASSOCIATION DE CHASSE AU BOIS



Monsieur Denis **ROUMIER** informe que des parts de chasse sont disponibles.

## CARNET DE VIE

♡ **ZOE FRANCOIS** née le 22 aout 2020 au foyer de Léa NAGHIBI et Valentin FRANCOIS

♡ **MELYNE CHARRIOT** née le 25 juillet 2020 au foyer Laetitia RISARI et Emmanuel CHARRIOT.

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à ces deux petites filles !



Souvenons-nous de Madame Pereniguez Martinez Dolores veuve Fenoll décédée le 31 Juillet 2020 et associons sa famille dans nos pensées.

**... LA VRAIE POLITIQUE EST SIMPLEMENT LE SERVICE DU PROCHAIN...**

**VACLAV HAVEL**



**A BIENTÔT !**